

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE. MESSAGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE  
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR  
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

---

SOMMAIRE : Bienvenue à S. E. le Délégué apostolique, 221. —  
L'Œuvre des écoles catholiques au Manitoba, 222. — Noces  
d'argent de l'Hospice des Sœurs de la Charité à Rimouski,  
224. — Nécrologie, 230. — Nouvelles de Rome, 233. — Nomi-  
nations, 233. — Bulletin, 234. — Actions de grâces, 236. —  
Recommandations, 239. — Table des matières, 239.

---

**Bienvenue à S. E. le Délégué Apostolique,**

---

Le *Messenger* présente ses respectueux hommages à  
Son Excellence Mgr le Délégué apostolique.

Mgr le Délégué est venu au Canada pour seconder  
l'Épiscopat dans sa noble revendication des droits reli-  
gieux et constitutionnels, violés par la majorité manito-  
baine. A Rome, on approuve entièrement et on loue la  
conduite tenue par l'Épiscopat dans la question scolaire ;  
on y réproouve au contraire, les écoles neutres et le règle-  
ment Laurier-Greenway basé sur cette neutralité anti-  
religieuse.

Nous espérons que Mgr le Délégué n'emportera du Canada que d'agréables souvenirs.

---

### L'Œuvre des Ecoles Catholiques au Manitoba.

---

Le 17 mars, Mgr Langevin a fondé une œuvre pie qu'il a intitulée "Le Denier de Manitoba." Cette œuvre a pour but de maintenir les écoles catholiques au Manitoba.

Cinquante messes seront dites chaque année, dans le mois de mars, pour les bienfaiteurs vivants, et cinquante autres messes, dans le mois de novembre, pour les bienfaiteurs défunts.

Une communauté religieuse s'engage à prier nuit et jour devant le Très Saint Sacrement exposé aux intentions de l'œuvre et des bienfaiteurs.

La souscription est de 25 cts. On peut agréger une famille en donnant une piastre.

Une prime sera donnée à ceux qui recueilleront 10 piastres.

Les aumônes ainsi que les noms des donateurs doivent être adressés au Rév. Père Guillet, (Église de Ste-Marie, Winnipeg), spécialement chargé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de diriger l'œuvre du Denier de Manitoba.

Tous les archevêques et évêques de la province de Québec ont donné leur approbation à cette grande œuvre de charité.

Mais une bénédiction plus grande encore lui était réservée.

Ces jours derniers, Sa Grandeur Mgr Langevin re-

cevait de l'Eminentissime Cardinal préfet de la Propagande, au nom du Saint-Père, la lettre suivante :

ROME, 5 février 1897.

Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

A Monseigneur Adélarde Langevin, Archevêque de St-Boniface.

Illustissime et Révérendissime Seigneur,

Le Sacrée Congrégation de la Propagande a appris avec la plus grande joie que Votre Grandeur avait établi dans son archidiocèse une œuvre Pie pour soutenir les écoles catholiques détruites par d'injustes lois dans le Manitoba. Une telle œuvre Pie est certainement digne des plus grands éloges. J'espère qu'elle se répandra heureusement et produira des fruits abondants. Je suis heureux de communiquer à Votre Grandeur la Bénédiction Apostolique que le Souverain-Pontife accorde à l'œuvre du "Denier de Manitoba." J'ajoute de plus sous ce pli le rescrit apostolique par lequel le Saint-Père accorde des privilèges spirituels à ceux qui concourront à cette œuvre. Je prie Dieu de vous conserver encore très longtemps.

De Votre Grandeur le très humble serviteur,

M. Card. LEDOCHOWSKI, *préfet.*

A. Archevêque de Larisse, *secrétaire.*

Sous le même pli en effet se trouvait le rescrit pontifical, dont voici la teneur :

*Audience du Saint-Père, le 26 janvier 1897.*

Sa Sainteté Léon XIII, Pape par la Divine Providence, sur notre rapport à nous, soussigné, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, accorde à la de-

mande de Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui donneront quelque secours à l'œuvre Pie établie pour soutenir les écoles catholiques dans le Manitoba, l'Indulgence Plénière à gagner le jour de la fête de saint Joseph Calasante (27 août), patron des écoles, en visitant leur propre église paroissiale, pourvu que, réellement contrits de leurs fautes, confessés et ayant reçu la sainte communion, ils prient Dieu quelque temps pour la propagation de la Sainte Foi et selon l'intention du Souverain Pontife.

Cette Indulgence Plénière est applicable, par mode de suffrage, aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le jour et l'année cités plus haut.

A., Arch. de Larisse, secrétaire.

---

### Noces d'argent de l'Hospice des Sœurs de la Charité à Rimouski.

La communauté des Sœurs de la Charité de Rimouski doit célébrer au mois de mai prochain le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation en cette ville. Ces noces d'argent coïncideront heureusement avec la fête du septième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur Blais, Evêque de St-Germain de Rimouski.

Ce sera donc un anniversaire plein d'allégresse pour la ville et le diocèse, pour tous ceux qui ont su apprécier le zèle éclairé, le pieux dévouement de notre digne Prélat, comme pour ceux qui ont profité des bienfaits dispensés par la sainte institution des Sœurs de la Charité. Car

personne n'ignore combien l'un et l'autre ont multiplié et prodigué les œuvres de leur zèle admirable, ayant sans cesse pour activer leur ardeur ces paroles de l'Apôtre : *Charitas Christi urget nos.*

Pour les pieuses filles de la Vénérable Mère D'Youville, ce vingt-cinquième anniversaire est plus qu'une étape joyeuse sur le chemin du renoncement et de l'abnégation, c'est presque une date glorieuse à insérer dans les annales de la communauté. Ah ! si l'une seulement des quatre premières fondatrices vivait encore, elle pourrait nous raconter les sacrifices sans nombre, les souffrances, les fatigues, au prix desquels ces vaillantes femmes ont pu assurer la prospérité dont jouit leur établissement ! Hélas ! nous le craignons, aucune d'elles aujourd'hui ne peut répondre à notre appel : les rudes labeurs, les mortifications de toutes sortes consomment rapidement la vie et mènent vite au Ciel. D'ailleurs survivraient-elles encore à ces longues années d'épreuves qu'elles nous diraient que le souvenir de ces épreuves passées leur est bien doux, et que si leur œuvre prospère aujourd'hui c'est que le Seigneur a tout fait . . . .

Oui, le Seigneur a tout fait ; cette maison est bien véritablement la sienne, mais pour accomplir ses desseins, il s'est servi de la coopération fidèle et généreuse d'âmes dévouées. Les deux premières Sœurs de la Charité arrivèrent à Rimouski au mois de mars 1871. Appelées par Mgr Langevin, les Sœurs Marie du Sacré-Cœur et Ste Croix partirent de Québec, en offrant à Dieu le sacrifice de leur vie, car elles venaient combattre le fléau des fièvres typhoïdes qui sévissaient avec rage parmi la population de la ville naissante, et se consacrer au service des mal-

heureuses victimes. Elles ne faillirent pas à la tâche ; pendant deux longs mois elles luttèrent, intrépides, contre les ravages de la contagion ; pendant deux longs mois, on les vit, infatigables, au chevet des malades, prodiguant à tous leurs soins : ces soins inappréciables d'une sœur de la charité qui non seulement soulage les maux physiques, mais verse aussi dans l'âme le baume divin des célestes consolations.

Prêtres et laïques, pauvres et riches, les élèves du grand et petit séminaire, tous éprouvèrent les bienfaits de ces soins intelligents et dévoués. Aussi, lorsqu'au mois de juin, après la disparition de l'épidémie, elles durent reprendre le chemin de Québec, les regrets de toute la population les suivirent et l'on ne se consola de leur départ que par l'espérance de les revoir bientôt.

Le 22 septembre de la même année, quatre autres sœurs arrivaient à Rimouski pour s'y fixer définitivement malgré la pauvreté et le peu de ressources de la petite ville. C'était la sœur d'Youville, première supérieure de cette petite communauté naissante, accompagnée des sœurs St-Paschal, Marie de l'Enfant-Jésus et Ste-Anastasia.

Rien ne pourrait peindre la pauvreté et le dénue-  
ment de leurs débuts ; le sillon fut laborieusement et  
douloureusement tracé, mais le grain, mis en terre germa  
et porta des fruits sous le regard de Dieu.

“ Le but principal de l'hospice étant l'œuvre des  
“ pauvres et des orphelines, écrivait depuis une sœur de  
“ cette communauté, on commença par recueillir quelques  
“ orphelines, de vieilles infirmes et des petits enfants à  
“ la salles d'asile, augmentant le nombre à mesure que  
“ nos faibles ressources nous le permettaient. ”

Et l'œuvre grandit ainsi avec l'aide de la divine Providence qui lui donna bientôt un témoignage signalé de sa protection puissante. Dieu dirige le plus sûrement vers les ordres et les communautés qui lui sont le plus fidèlement unis, les personnes qui veulent se dévouer à son service dans la vocation religieuse. Il en agit ainsi dans son grand amour pour les âmes. Il mit donc dans le cœur de plusieurs jeunes personnes, attirées par sa grâce, l'esprit de sacrifice et d'abnégation des filles de la charité. Trois ans à peine s'étaient écoulés après l'arrivée des premières religieuses qu'il leur fallut ouvrir un noviciat où les heureuses élèves obtinrent le privilège de se consacrer au plus beau ministère auquel une femme puisse être appelée : celui de la charité.

Bientôt le vieux couvent, qui ne comptait que deux étages et quelques chambres sous le toit, se trouva trop petit. Non seulement l'exiguïté du local gênait celles qui l'habitaient, mais elle restreignait l'œuvre et l'empêchait de se développer en prenant plus d'essor. L'apostolat des bonnes Sœurs en souffrait trop, et, comptant plus sur les générosités de la Providence que sur les ressources humaines, elles firent jeter les fondations du corps de logis principal de l'édifice actuel. La bénédiction de la première pierre eut lieu le 4 du mois d'avril 1879.

Grâce au zèle de Monsieur Joseph-Héliier Sirois, pour qui la communauté de Rimouski est remplie de reconnaissance, les travaux furent poussés aussi activement que de faibles moyens le permettaient, et l'on put célébrer la première messe dans la nouvelle maison le 18 décembre, 1883. Le célébrant était Monsieur l'abbé J.-B. Bélanger, professeur au séminaire et chapelain actuel de la communauté.

L'année précédente, les Sœurs de l'admirable Congrégation de Notre-Dame ayant abandonné leur pensionnat, après y avoir accompli leur œuvre d'éducation et d'instruction chrétiennes des jeunes filles avec un zèle, une distinction et des succès qui leur ont assuré l'éternelle reconnaissance de la population de Rimouski, les Sœurs de la charité furent chargées par Monseigneur Langevin de les remplacer dans cette mission si importante.

C'était un nouveau surcroît de labeur, mais aussi une source nouvelle de revenus dont les pauvres et les orphelines ne tarderaient pas à bénéficier ; aussi les vaillantes femmes n'hésitèrent pas à charger sur leurs frères épaulés ce double fardeau. Seulement l'augmentation du personnel nécessita un premier agrandissement de la maison. On lui adjoignit donc une aile terminée en 1887.

Aujourd'hui cet établissement déjà considérable est entièrement occupé et on s'y trouve même de nouveau beaucoup trop à l'étroit. Ne nous en étonnons point : bénissons plutôt le bon Dieu qui fait grandir et prospérer les œuvres de sa charité, les œuvres entreprises et continuées dans son esprit et pour sa gloire.

Il faut aussi féliciter et encourager ses fidèles servantes dans l'exercice de leur dévouement. En repassant les souvenirs de leur vingt-cinq années, elles ont raison d'être fières en même temps que reconnaissantes à Dieu du bien qu'Il a accompli par leurs mains. Le souffle qui les pousse vient d'en haut et le succès est assez grand pour légitimer les plus belles espérances pour l'avenir.

Depuis sa fondation, l'hospice a ouvert ses portes à cent treize malades et à soixante-cinq vieilles infirmes.

Uem  
tèct  
sâll  
teir  
cent  
ou p  
méd

se s  
fait

reçt  
villé  
la pl  
tion  
trouv  
hosp

le bé  
les v  
tiente  
âmes  
dant  
plts  
Dieu,  
mém

d'impi  
truire  
Seigne  
tons, l  
aux n  
entrep

Cent quatre-vingt-dix orphelines y ont trouvé abri et protection et plus de mille jeunes enfants ont passé par la salle d'asile. Cinq mille élèves, pensionnaires ou externes ont fréquenté les classes : sur ce nombre, deux cent vingt ont reçu leur diplôme pour écoles élémentaires ou pour écoles modèles, et seize ont été décorés de la médaille d'or.

Depuis un quart de siècle cent cinquante religieuses se sont partagé les travaux de cette fondation. Trente ont fait profession à Rimouski et de celles-ci, cinq ont déjà reçu leur récompense, les autres continuent soit en notre ville, soit ailleurs leur pieux apostolat pour l'amour et la plus grande gloire de Dieu. A la tête de l'administration actuelle de l'Hospice de la Charité à Rimouski, se trouve la Révérende sœur St-Vincent de Paul, ancienne hospitalière à la maison-mère de Québec.

Chacun peut rendre à la communauté de Rimouski le beau témoignage qu'elle a toujours fidèlement gardé les vertus et les qualités de sa vocation : sa charité patiente et laborieuse ne s'est jamais démentie et si des âmes charitables lui sont venues en aide, il faut cependant reconnaître que la grande générosité qui a fait le plus prospérer son œuvre a été, après les secours venus de Dieu, celle du dévouement et du travail incessant de ses membres.

Leur zèle ne se bornera pas là, car pour répondre à d'impérieux besoins, les bonnes religieuses veulent construire, attenante à leur couvent, une chapelle à Notre-Seigneur. Beaucoup de personnes pieuses, nous n'en doutons, brigueront l'honneur de s'associer aux sacrifices et aux mérites des Sœurs de la Charité dans cette nouvelle entreprise.

Tous les amis de la maison, et nous savons qu'ils sont nombreux, se feront donc un plaisir de prendre part aux fêtes de ce vingt-cinquième anniversaire et assisteront aux séances données à cette occasion. Ils viendront aussi remercier Dieu du bien qu'Il a accompli par l'entremise de ses dévouées servantes, diront pour elles une prière, et offriront une obole, afin que leurs œuvres prospèrent toujours pour le plus grand bien de la ville de Rimouski et de tout le diocèse.

Fortes des encouragements et des bénédictions de Sa Grandeur Mgr Blais, qui a bien voulu permettre que les fêtes du couvent fussent célébrées le même jour que l'anniversaire de sa consécration, afin de joindre ainsi ses intimes actions de grâces, ses prières, ses espérances et ses vœux à ceux des bonnes Sœurs, elles osent espérer que le succès viendra couronner leurs efforts, et que le Dieu des Tabernacles sera bientôt loué et adoré comme il le mérite dans la nouvelle chapelle du Couvent de Rimouski. *Fiat, fiat.*

---

### NÉCROLOGIE.

---

#### LE RÉVÉREND M. JOSEPH-OCTAVE DRAPEAU.

---

Le Rev. M. Jos. Octave Drapeau, curé de St-Ulric, mourait le 2 avril dernier au milieu de ses paroissiens, après une maladie d'une douzaine de jours, assisté à ses derniers moments par le Rév. P. Bonaventure, O. M. C. et le Rév. M. D. Morisset, curé de l'Assomption de N.-D. Le diocèse perd en lui un prêtre modèle; la paroisse de St-Ulric, un père; les pauvres perdent un ami toujours attentif à leurs besoins; les enfants, un prêtre dévoué à leur éducation.

Le Rév. M. Drapeau naquit le 23 juillet 1835, en cette partie de Rimouski qui forme aujourd'hui la paroisse de Ste-Luce. Doué d'une remarquable intelligence, il fit un excellent cours d'études au Collège de Ste-Anne, où il fut ordonné prêtre le 8 octobre 1865 et resta comme Professeur jusqu'en 1867. En 1867 il fut successivement nommé vicaire à St-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte et curé à St-Norbert du Cap-Chat. En 1869 il devint curé de Ste-Françoise et en 1872, curé de St-Ulric. Partout le Rév. M. Drapeau a laissé le souvenir de son zèle, de sa régularité, de son énergie, de la sainteté de sa vie.

C'est à St-Ulric qu'il a été le plus longtemps. A sa mort ses paroissiens l'ont pleuré comme on pleure à la perte d'un père. Il a beaucoup travaillé dans cette paroisse et ses paroissiens savaient le reconnaître. A une heure solennelle de sa vie de prêtre ils lui disaient : " Il y a plusieurs années, Monsieur le curé, que nous vous voyons à l'œuvre au milieu de nous. Arrivé dans une paroisse nouvelle où tout est à faire, n'ayant que peu de moyens à votre disposition, doué d'une faible santé, nous vous avons vu, oubliant vos propres souffrances, voler au secours des autres, faire face aux exigences d'un ministère laborieux et prendre une large part à l'organisation d'une paroisse qui bientôt pourra être rangée au nombre des premières du diocèse par la beauté de son temple." Cette magnifique église en pierre, précieux ornement du diocèse, qui a coûté beaucoup de labeurs, fait honneur en effet à la générosité des paroissiens de St-Ulric, au talent d'administration et à l'énergie du Rév. M. Drapeau.

D'une volonté ferme, réfléchissant longtemps avant de prendre une détermination, mais sachant ensuite la mener à terme malgré les difficultés, le Rév. M. Drapeau

exerçait une action profonde sur sa paroisse, qui était obligée de reconnaître la droiture de son esprit et qu'il entraîna à sa suite vers la vertu. "Merci de vos bons travaux, de vos bons conseils, de vos bons exemples, lui disait encore un jour sa paroisse; s'ils n'ont pas toujours produit chez nous les fruits que vous aviez droit d'en attendre, votre charité de pasteur saura faire une large part à la faiblesse humaine et nous accorder une part encore plus grande dans vos prières. „ Cette part il la faisait grande à ses paroissiens ; il ne leur ménageait ni son zèle, ni sa faible santé. Sa dernière maladie, il l'a prise dans l'exercice de ce zèle ; il a continué d'exercer son ministère malgré tout, et ne s'est arrêté que quand les forces lui ont manqué totalement. *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* Cette parole est vraie du Rév. M. Drapeau.

Toute sa vie il a eu un grand amour des pauvres. Ils sont les membres souffrants de Jésus-Christ qui fut pauvre aussi, et ils en portent particulièrement la ressemblance. Le Rév. M. Drapeau était pénétré de cette vérité. Il donnait sans mesurer, et par son testament il leur laisse encore une somme, continuant à les soulager de par de là la tombe.

La question de l'éducation des enfants lui tenait aussi au cœur. Il y veillait avec un soin particulier, convaincu que c'est un moyen puissant d'assurer la bonté d'une paroisse. En mourant il y pensait encore et laisse une somme pour les écoles de sa paroisse. Les communautés religieuses le vénèrent aussi comme leur bienfaiteur.

La tombe est maintenant fermée sur ce digne curé, mais personne ne l'oubliera. Il laisse après lui les traces

bénies et visibles de son passage ici-bas, et dans les âmes confiées à ses soins, une semence qui produira une moisson pour l'éternité. Il repose au milieu de ses paroissiens, qu'il a comblé des biens du ciel pendant 25 ans, qui se souviendront de ses enseignements et de ses exemples et prieront pour lui.

R. I. P

---

## NOUVELLES DE ROME

(De la Croix de Paris)

Le 20e anniversaire de l'élection de Léon XIII a été célébré à Carpineto, pays natal du Souverain Pontife, par l'inauguration d'un hôpital destiné aux femmes.

La fête a eu lieu en présence des comtes Pecci, neveux du Pape, des autorités locales et d'un peuple immense, reconnaissant au Souverain Pontife pour son inépuisable générosité.

Toutes les dépenses, en effet, ont été couvertes par Léon XIII lui-même, et c'est le médecin du Vatican, le Dr Laponi, qui a présidé à l'aménagement de toutes les salles et à l'installation des laboratoires et infirmeries conformément à tous les progrès de la science.

Ce matin, le Saint-Père, après avoir célébré la messe dans sa chapelle, a imposé le *pallium* au cardinal Oreglia, nommé dernièrement évêque d'Ostia et Velletri ; c'est à cet évêque qu'appartient le droit de donner la consécration épiscopale au nouveau Pape, dans le cas où celui-ci ne serait pas évêque.

---

## NOMINATIONS

Par décision de Mgr l'Évêque de Rimouski ont été nommés : Le Rév. M. J.-H. Lavoie, curé à St-Uric ; le Rév. M. L.-S.-A. Arpin, curé à Ste-Félicité ; le Rév. M. J.-R.-T. Sasseville, desservant à Ste-Blandine.

BULLETIN.

Le 21 février s'ouvrait une retraite pour la paroisse de Ste-Félicité sous la direction des RR. PP. Forget et Deguire, O. M. I. Les exercices ont été bien suivis, et la retraite a produit beaucoup de bien. Elle attirera sans doute les bénédictions du ciel sur la paroisse de Ste-Félicité.

— A la demande du Rév. M. F.-X. Dumais, les RR. PP. ont ensuite prêché la retraite, avec le même succès dans les Missions de St-Edouard des Méchins et de St-Paul des Capucins. Malgré la rigueur de la température, l'assistance a été nombreuse pendant toute la durée de ces jours de bonheur. Dieu a béni les démarches des braves gens de ces missions, en leur faisant retirer de la retraite des fruits qui dureront longtemps.

— Le 25 mars, fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, cérémonie de vêtue chez les Sœurs du Saint-Rosaire, présidée par Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, accompagnée de Messieurs les abbés T. Léonard, R. Asselin et C. St-Laurent. On pris le saint habit : Marie-Anne Boucher de l'Assomption N.-D. dite Sœur Marie de St-Georges ; Marie-Antoinette Bélanger de l'Assomption N.-D. dite Sœur Marie de St-Philippe de Néri ; Marie Philippine Lepage de St-Paul de la Croix, dite Sœur Marie de la Passion ; Laure Couillard de St-Modeste, dite Sœur Marie de St-Pierre ; Marie-Louise Allard de St-Joseph de Carleton, dite Sœur Marie de l'Annonciation ; Philomène Côté de St-Ulric, dite Sœur Marie de Ste-Brigitte ; Philomène Dancause de St-Paul de la Croix, dite Sœur Marie de Ste-Genèveve.

— Du 20 au 28 mars, retraite pour la paroisse de

N.-D. de Lourdes de Rimouski. M. le Curé a appelé pour la prêcher les RR. PP. Pacifique et Bonaventure, O. M. C. du Couvent de Ristigouche. Retraite très fructueuse et la plus belle qui ait été faite à N.-D. de Lourdes.

— Samedi le 3 avril Sa Grandeur Mgr Blais est parti pour St-Ulric afin d'assister aux funérailles du Rév. M. J.-O. Drapeau, curé de cette paroisse, décédé le vendredi. Sa Grandeur est arrêtée à l'Assomption, et le dimanche y a fait le sermon, puis s'est rendue dans l'après-midi à St-Ulric où elle a fait à l'église la levée du corps, accompagnée du Rév. M. J.-O. Drapeau, curé de St-Jean l'Évangéliste, neveu du défunt et du Rév. M. A. Poirier Procureur du Séminaire. Le clergé présent a ensuite récité l'office des morts, pendant que les paroissiens attristés de St-Ulric qui remplissaient la nef, priaient. C'est aussi Sa Grandeur qui a chanté la messe de sépulture le lendemain. Le Rév. M. C.-A. Collet, Directeur du Collège de Ste-Anne était prêtre-assistant et les Rév. MM. F.-X. Dumais, curé de St-Edouard des Méchins, et J.-C. Saindon, curé de Sayabec, étaient diacre et sous-diacre. Étaient présents en outre les Rév. MM. C.-G. Fournier, curé de Ste-Flavie; N. Lévêque, curé de Matane; A. Chouinard, curé de St-Octave; D. Morisset, curé de l'Assomption de N.-D.; J.-A. Pérusse, curé de N.-D. du Sacré-Cœur; J.-O. Drapeau, curé de St-Jean l'Évangéliste; J.-A. LeBlanc, curé de St-Gabriel; P. Brillant, curé de St-Pierre du Lac; J. H. Lavoie, curé de Ste-Félicité; A.-A. Soucy, curé de Ste-Anne des Monts; E. Dufour, curé de St-Damasc; Eugène Pelletier, curé de St-Luc; A. Poirier, Procureur du Séminaire; P. Chouinard, curé de St-Moïse; le R. P. Bonaventure, O. M. C.; le Rév. M. J.-R.-T. Sasseville, vicaire à Ste-Fé-

licité et M. l'abbé Jos. Léonard, assistant-secrétaire de Sa Grandeur. Sa Grandeur avant l'absence a fait l'éloge funèbre du défunt en rappelant ce qu'il a fait pour Dieu, l'Eglise et sa paroisse ; en louant sa régularité, son talent d'administration et son énergie, surtout dans l'édification du temple si beau de la paroisse St-Ulric. Sa Grandeur a signalé aussi sa dévotion aux âmes du Purgatoire pour lesquelles il laisse une somme destinée à des messes pour leur soulagement, et a engagé les paroissiens à prier pour le repos de l'âme de leur vénéré pasteur.

---

### ACTIONS DE GRACES

---

*St. Ulric.*— Guérison d'un violent mal de dents, par l'intercession de sainte Anne, en lui promettant de publier cette guérison dans le *Messenger*. Un abonné.—*Ile-Verte*. Mont petit garçon était atteint d'une maladie grave. Je le recommandai à la bonne sainte Anne, lui promettant de m'abonner au *Messenger*. Sainte Anne a été sensible à mes supplications, car aujourd'hui, il est guéri. Mille remerciements à cette bonne mère en la priant de me continuer sa protection. Dine Vve Léon Gagnon.—*St. Norbert du Cap Chat*. Mille remerciements à sainte Anne pour la guérison d'une de mes petites sœurs, obtenue après promesse de m'abonner au *Messenger* et d'y faire inscrire cette guérison si je l'obtenais. Dlle A. St. Pierre.

*St-Ulric.*— Ma femme était atteinte d'une grippe violente. Des points douloureux ne lui laissaient aucun repos et les remèdes n'y faisaient rien. Je pris une image

de sainte Anne et la mis sur la malade. Le mal a cessé tout à coup, et elle a bien reposé le reste de la nuit. Merci ô bonne sainte Anne et daignez nous continuer votre puissant secours. Un abonné.—*Full-River*. Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. Dme A. Rioux.— Je dois une vive reconnaissance à sainte Anne qui m'a guérie d'une maladie qui m'occupait beaucoup. Dme Vve Fiola. — *Capucins*. L'année dernière je fus atteint d'une maladie grave. Je ne pouvais vaquer à mes occupations et je n'attendais que la mort. Je me recommandai à sainte Anne lui promettant de publier ma guérison dans le *Messenger* si je l'obtenais. Je suis aujourd'hui parfaitement bien. Un abonné.—Mille remerciements à sainte Anne pour la guérison de mes petits enfants et un grand nombre d'autres grâces. Une abonnée. — *Hanqui*. Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. Dme Vve P. Dubé. — *Trois-Pistoles*. Guérison de deux de mes enfants et faveur spéciale, par l'intercession de sainte Anne. Dme E. D'Amours. — *St-Fabien*. Remerciements à sainte Anne pour guérison d'un mal de dent et autres faveurs obtenues. M. F. — *Trois-Pistoles*. Veuillez s'il vous plaît insérer dans le *Messenger* l'expression de ma reconnaissance envers sainte Anne pour une grande grâce obtenue. Dme N. Lavoie. — *Cedar-Hull*. Remerciements à sainte Anne pour la guérison de mon mari qui était atteint d'une maladie grave. Cette guérison a été obtenue après une neuvaine et promesse de publication dans le *Messenger*. Remerciements pour plusieurs autres faveurs obtenues dans ma famille. Une abonnée. — Une autre abonnée remercie la bonne sainte Anne pour guérison et plusieurs autres faveurs. — *St-Octave*. Ma petite fille souffrait d'un mal de tête depuis 6 ans. Cet hiver nous

ayons fait plusieurs neuvaines à la bonne sainte Anne et promis de faire publier sa guérison si nous l'obtenions. Elle est parfaitement guérie. Gloire et reconnaissance à cette bonne mère pour cette faveur et plusieurs autres.  
Dme François Michaud.

---

### RECOMMANDATIONS

---

Le triomphe de l'Eglise; la conversion des pays infidèles; les œuvres diocésaines; 8 grâces particulières; guérison d'un mal d'yeux; 2 malades; 3 personnes pour succès dans leurs entreprises; 1 famille pour succès dans entreprise; 1 personne adonnée à la boisson; 1 affaire importante; les zélateurs et zélatrices du *Messenger*; les bienfaiteurs de l'Œuvre du Pèlerinage.

---

### ABONNÉS DÉFUNTS

---

Dlle Lucienne Lavoie, décédée à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, le 23 décembre dernier.

Dame Suzanna Lavoie, épouse de Iréné English, décédée à la Rivière-au-Renard, le 26 janvier dernier.

Dme Victoire Belzile, épouse de Théophile Bélauger, décédée à St.-Simon, le 28 mars, à l'âge de 46 ans. Elle était la sœur du Rév. M. M. Belzile, Prêfet des études, et de M. le notaire G. Belzile, professeur de musique, au séminaire de Rimouski. Nos condoléances.

— Le Rév. M. J.-O. Drapeau, curé de St.-Ulric, décédé, le 2 avril, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

# TABLE DES MATIÈRES

## DE L'ANNÉE

---

- Abonnés défunts 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 159, 180, 200, 220, 238.
- Actions de grâces 17, 33, 58, 76, 97, 117, 137, 156, 196, 178, 215, 236.
- Antiquité des hommages rendus à sainte Anne 21.
- Bienvenue à Son Excellence Mgt le Délégué apostolique 221.
- Bulletin 11, 32, 55, 72, 89, 112, 135, 147, 172, 195, 214, 234.
- Chronique du Pèlerinage 26, 41, 61, 81.
- Communion 9.
- Décrets sur oraisons des messes; de *requiem* 110.
- Devoirs envers l'Eglise 23, 47, 68, 125, 188, 206.
- Difficulté scolaire du Manitoba 193.
- Dons à Sainte-Anne 80, 100, 140, 160, 200, 220.
- Encyclique 54.
- Fête patronale 133.
- Forestiers indépendants 146.
- Frères de la Province de Manitoba (nos) 143.
- Léon XIII et l'Ecole 161, 184, 203.
- Lettre pastorale sur la question des Ecoles 1.
- Manifeste libéral (un) 136.
- Maison de sainte Anne 42, 63,

- Maisons d'éducation (nos) 105.  
Nécrologie du Rév. M. Jos. Dubé 28.  
Nécrologie de l'écolier Auguste Matte 218.  
Nécrologie du Rév. M. Jos.-Oct. Drapeau 230.  
Noces d'argent de l'hospice des Sœurs de charité 224.  
Nominations, 233.  
Nouvelles de Rome 27, 88, 133, 147, 172, 194, 213, 233.  
Œuvre du Noviciat des Sœurs du Saint Rosaire 167.  
Œuvre des Ecoles catholiques du Manitoba 222.  
Paroles de Léon XIII 205.  
Question des Ecoles du Manitoba 163.  
Recette 133.  
Recommandations 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 159, 180, 199, 220.  
238.  
Sainte Anne 82, 101, 121, 141, 181, 201.  
Souhaits de bonne année 141.  
Va donc au bon Dieu 53.